



Non aux sanctions Non aux licenciements



Le 7 novembre 2016

Aujourd'hui, lundi 7 novembre 2016, la direction a convoqué un CE exceptionnel pour demander le licenciement de Jilali MABCHOUR.

Légalement pour un délégué du personnel, elle doit demander l'avis des élus du CE.

La réponse a été claire :

Les élus du CE sont contre le licenciement de Jilali.

Sur 14 votants, il y a eu 13 contre le licenciement et 1 pour. Pas étonnant, les reproches de la direction sont complètement bidons.

Ou en est la procédure ?

Sur les 4 demandes de sanctions et les 2 demandes de licenciements, pour l'instant la direction n'a pris aucune décision. D'après la loi, elle a jusqu'au 20 novembre pour décider.

Il faut donc maintenir la pression.

Rappelons que 1300 ouvriers ont signé la pétition. A la veille du chômage la direction avait convoqué les 6 militants. Il y a eu un débrayage en équipe 12 et deux débrayages importants en équipe 22.

La direction s'attaque à la CGT parce qu'elle veut s'attaquer à l'ensemble des salariés.

On le voit tous les jours sur nos conditions de travail, les pressions sur les salariés qui ont des restrictions médicales, les externalisations comme à UTC et à EVN, etc.



Jérôme VAN
GEERTSOM



Jilali
MABCHOUR



Smaïl
OUZAI



Jonathan
DOS SANTOS



Farid
BORSALI



Nabil
BARKA

C'est en étant tous unis et solidaires que nous pourrons nous protéger de toutes les attaques de la direction !

Ferrage B3

Un accident grave a été évité.

Au Ferrage B3, mercredi 02 novembre 2016 vers 8 heures du matin un tuyau d'air comprimé (6 bars) s'est cassé suite au démontage par l'équipe du démantèlement de la zone A7 (207).

Un accident grave a été évité de justesse par les salariés qui démontaient les installations.

Autre conséquence : un sifflement intense et insupportable entendue des Ouvrants jusqu'au Montage B3 Kitting Portes

Les retoucheurs de la ligne MEF sont allés dans la salle UEP en exerçant leur droit de retrait.

Mais le RU du secteur MEL n'a distribué que des bouchons d'oreilles et a demandé aux salariés de rester travailler sur la chaîne.

Inadmissible : en fait la maîtrise aurait dû faire cesser le travail pendant le temps d'intervention en attendant l'arrêt de cette fuite (environ 20 minutes).

En plus du bruit, le tuyau d'air cassé a entraîné plein de poussière dans le secteur.

Les délégués CGT ont constaté que l'air et aussi à côté le gaz (pour la soudure des robots) n'avaient pas été coupés.

On a tous frôlé la catastrophe.

Nous avons constaté aussi qu'il n'y avait pas les feuilles de consignations sur le tableau de chantier.

La CGT a alerté la direction du Ferrage le jour même sur ce problème.

Réponse de la direction : les salariés qui démontent auraient dû faire plus attention.

Une réponse inadmissible

Avant de démarrer le chantier toutes les énergies (air, eau, gaz électrique) auraient dû être coupées et c'est bien la direction qui est responsable.

Pas question de mettre en danger la vie et la santé des salariés. Il est urgent de revoir la sécurité comme le rappelle si souvent la direction.